



AVIS PUBLICS

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION, ANNÉE 2026

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné que Conformément à l'article 503 de la loi sur les Cités et Villes, le rôle général de perception en regard à l'année d'imposition 2026 a été déposé au bureau du soussigné et qu'il y aura envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Toute personne qui désire en prendre connaissance peut le faire en se rendant à l'hôtel de ville aux heures normales d'ouverture des bureaux.

DONNÉ À CAUSAPSCAL, CE 17^e jour de décembre 2025

TAUX DE TAXES 2026

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Anne Gobeil, directrice générale de la ville de Causapscal que AVIS DE MOTION et ADOPTION est du projet de règlement #300-25 régissant le taux de taxes en vigueur sur le territoire de la Ville de Causapscal pour l'exercice financier 2026.

Toutes questions peuvent également être formulées auprès de la soussignée par téléphone au 418 756-3444 poste 1306 ou par courriel au dg@causapscal.quebec

Toute personne qui désire en prendre connaissance peut le faire en se rendant à l'hôtel de ville aux heures normales d'ouverture des bureaux.

DONNÉ À CAUSAPSCAL, CE 17^e jour de décembre 2025

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 299-25

Avis est par la présente donné par la soussignée, Anne Gobeil, Directrice générale qu'un AVIS DE MOTION est donné du projet du règlements 299-25 concernant un règlement d'emprunt pour le prolongement du réseau d'aqueduc municipal sur la rue Villeneuve, que le Conseil procèdera à son adoption lors d'une séance ultérieure à la salle du conseil, au 1, rue Saint-Jacques Nord à Causapscal à 19h30.

Toutes questions peuvent également être formulées auprès de la soussignée par téléphone au 418-756-3444 poste 1306 ou par courriel à dg@causapscal.quebec

DONNÉ À CAUSAPSCAL, ce 17 décembre 2025

Anne Gobeil

Directrice générale

Horaire 2026 des séances du conseil présenté à 19h30

Lundi 12 janvier
Lundi 2 février
Lundi 9 mars

Mardi 7 avril
Lundi 4 mai
Lundi 1^{er} juin

Lundi 6 juillet
Lundi 3 août
Mardi 8 septembre

Lundi 5 octobre
Lundi 2 novembre
Mardi 1^{er} décembre

Lundi 14 décembre



RAPPEL IMPORTANT : Disposition des cendres

Pour éviter tout risque d'incendie dans nos sites de collecte, merci de respecter ces consignes :

 **OUI** : Cendres de bois uniquement (froides depuis 7 jours).

 **NON** : Écorces, papier d'aluminium, emballages, métaux ou déchets.

La présence de matières combustibles dans les cendres peut déclencher un feu à tout moment.



Soyons vigilants !



Chers citoyens, chères citoyennes,

Nous vous informons que les bureaux administratifs de la Ville seront fermés pour la période des Fêtes, **du vendredi 19 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026 inclusivement**. Les activités reprendront selon l'horaire habituel le lundi 5 janvier 2026. Pour toute urgence concernant les services essentiels (eau, voirie, sécurité), veuillez contacter le 418 629-6475.

Toute l'équipe de la Ville vous souhaite de très joyeuses fêtes et une excellente année 2026 !

Affichage de poste

La Ville de Causapscal recherche des candidats motivés pour combler les postes de Réception / Adjointe administrative et de Mécanicien-opérateur de machinerie lourde.

Adjointe administrative - réception

VOTRE MISSION : Offrir un service professionnel, accessible et efficace à la population tout en soutenant les opérations quotidiennes du secrétariat général.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS :

- Accueil** : Assurer l'accueil physique et téléphonique des citoyens et des partenaires.
- Communications** : Gérer le courrier électronique (boîte générale), les réseaux sociaux et le site web de la Ville.
- Ventes et Caisse** : Effectuer la vente de produits municipaux au comptoir.
- Soutien Administratif** : Réaliser des tâches de classement, de numérisation et d'archivage.
- Toutes autres tâches connexes.

PROFIL RECHERCHÉ : Sens de la confidentialité, rigueur et d'excellentes aptitudes pour le service à la clientèle.

Mécanicien-opérateur de machinerie lourde

VOTRE MISSION : Assurer la mécanique, la soudure et l'opération de machineries lourdes, ainsi que toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES DU POSTE :

- Formation** : Diplôme ou formation pertinente en mécanique et soudure.
- Expérience** : Minimum de 3 ans d'expérience en mécanique et soudure ainsi qu'une expérience comme opérateur de camion.
- Permis** : Détenir un permis de conduire valide de classe 3

CONDITIONS ET POSTULER :

- Poste régulier à temps complet selon l'horaire des métiers-service (article 13.01 de la convention collective);
- Rémunération et avantages sociaux selon la convention collective en vigueur (voir annexe B pour la classification et le salaire);
- Accès aux régimes d'assurances collectives et au régime de retraite.

Faites parvenir votre CV avant le **9 janvier 2026**

Courriel : info@causapscal.quebec

